

LES FONDAMENTAUX DE LA RÉGLEMENTATION DE LA GESTION LOCATIVE DES LOGEMENTS SOCIAUX

📍 Référence : LS1



INTER

🕒 Durée : 2 jours

€ Tarif : 1 560 € net par participant
(non assujéti à la TVA)

📍 Lieu : Paris et à distance

📅 Date de début de la prochaine session :

17
nov. 2025

INTRA

Vous souhaitez cette formation en intra, contactez-nous au :

☎ 01 45 49 99 15

@ contactentreprises@udd.eu



Public :

Chargés de clientèle,
agents de gestion locative,
responsables d'agence au
sein d'un OPH



Prérequis :

Aucun



En savoir plus

sur nos méthodes
mobilisées, modalités
d'évaluation et accessibilité
aux personnes en situation
de handicap

Objectifs :

- ✓ Maîtriser le cadre réglementaire applicable à la gestion locative des logements sociaux
- ✓ Identifier le processus d'attribution des logements sociaux
- ✓ Identifier les actions de gestion locative propres au bail HLM

Programme :

1. Le cadre réglementaire

- Faire le point sur la réglementation applicable
- Connaître les différentes lois (cohésion sociale, habitat pour tous, loi Besson, loi contre les exclusions et SRU)

2. Appréhender les aspects sociologiques du logement social

- Parc locatif social en France
- Profil et évolution des locataires logés : qui sont les nouveaux clients du bailleur social ? Enjeux de mixité
- Identifier l'évolution des besoins et développer une offre adaptée aux demandes (personnes dépendantes, précarité...)

3. La demande de logement social

- Accueil du demandeur
- Constitution de la demande
- Suivi de la demande
- Accord ou refus de l'attribution
- Obligation d'information
- Les cas de renouvellement, d'actualisation, ou de radiation de la demande

4. Les règles d'attribution du logement social

- Préparation de la commission d'attribution
- Réunion de la commission
- Contrôle des attributions
- Proposition d'un logement
- Suivi
- Instance de médiation

5. Mise en location du logement social

- Visite du logement
- États des lieux d'entrée
- Signature du bail
- Signature du contrat

6. La gestion du bail et du contrat de location HLM

- Exécution du contrat par les parties : obligations du locataire et du bailleur
- Mobilité des locataires dans le parc social
- Sous-location et cohabitation intergénérationnelle solidaire
- Le loyer : modalités de calcul, surfaces corrigée et utile, l'APL
- Le supplément de loyer de solidarité
- Les charges récupérables
- Le dépôt de garantie
- Le congé : forme, préavis et effets

Bulletin d'inscription

Formation inter-entreprise



 Merci de bien vouloir adresser ce bulletin d'inscription à contactentreprises@udd.eu

FORMATION :

Titre de la formation :

Date de début de session : / / Lieu de la formation :

Tarif par participant : € net de Taxes

PARTICIPANT(S) :

Civilité : Madame Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Civilité : Madame Monsieur

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code postal : Ville :

RESPONSABLE DE FORMATION (suivi de l'inscription) :

Civilité : Madame Monsieur

Prénom :

Nom :

Adresse de facturation si différente :

Adresse :

Code postal : Ville :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

FINANCEMENT :

Prise en charge OPCO : Oui Non

Si oui, préciser :

Nom de l'OPCO :

Adresse :

Code postal : Ville :

INFORMATIONS DU CONTACT :

Civilité : Madame Monsieur


Prénom :

Nom :

Téléphone :

E-mail :

Date : / /

Signature du responsable de l'inscription* : 



Pour toute correspondance :
contactentreprises@udd.eu

Nos conditions générales de vente sont consultables sur le lien suivant : [CGV](#), nos mentions légales sur le lien suivant : [Mentions légales](#) et notre règlement intérieur sur le lien suivant : [Règlement intérieur](#).

Université du domicile – Centre de formation Entreprises

66 avenue du Maine 75014 Paris – 01 45 49 99 15

Siège social : UDD, 60 rue Saint-Blaise - BP 60130, 61004 Alençon Cedex – NAF/APE : 8299Z

RCS : 834 111 601 ; TVA intra-communautaire : FR13834111601

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 28610102561 auprès du préfet de région de Normandie

* Les signatures doivent être obligatoirement manuscrites ou électroniques à condition qu'elles correspondent aux normes en vigueur (Universign, DocuSign, Yousign, Je suis en cours, etc.).

© UDD // Tous droits réservés // Novembre 2024 // Création : Hogueia Design // Crédits photos Shutterstock : loreanto